

QUI SOMMES-NOUS ?

Le fonds de dotation des hôpitaux GPNE a vocation à soutenir, grâce à la générosité et la confiance de particuliers et entreprises mécènes, les projets portés par les hôpitaux du GHT Grand Paris Nord-Est au bénéfice de leurs patients.

VOTRE AIDE EST ESSENTIELLE, CHAQUE DON COMPTE !

La générosité des donateurs aide les équipes qui travaillent chaque jour au bien-être et à la santé des patients et de leur famille.

En soutenant le Fonds de dotation des hôpitaux GPNE, vous contribuez à améliorer l'accueil des patients et de leurs proches et vous aidez les équipes médicales et soignantes à chercher de nouveaux traitements et à s'équiper de matériel performant. Merci pour votre soutien !

"Patients, familles, proches, professionnels... nous sommes tous concernés par l'hôpital public."



UN FONDS DE DOTATION POUR SOUTENIR LES PROJETS PORTÉS PAR LES HÔPITAUX GPNE

1^{er} GHT de Seine-Saint-Denis, le GHT Grand Paris Nord-Est regroupe le CHI André Grégoire à Montreuil, le CHI Robert Ballanger à Aulnay et le GHI Le Raincy-Montfermeil (93).

Plus de 6000 professionnels s'engagent et se mobilisent au quotidien pour initier des démarches innovantes, offrir des prises en charge de qualité, développer leurs expertises, et assurer une offre de soins qui réponde aux attentes des patients du territoire.

En facilitant les démarches de mécénat, le Fonds de dotation des Hôpitaux GPNE souhaite agir dans l'intérêt de tous : vous pouvez désormais soutenir les projets portés par ces équipes au service de leurs patients !

NOUS CONTACTER

Anissa TALEB
antaleb@ch-montfermeil.fr

Sophie VILLATTES
01 49 20 72 20
sophie.villattes@chi-andre-gregoire.fr

 FONDS DE
DOTATION
HÔPITAUX GPNE

10 rue du Général Leclerc
93 370 Montfermeil



Fonds de dotation GPNE - Plaque de donateurs - Réalisation GHT GPNE - Octobre 2019



FONDS DE
DOTATION
HÔPITAUX GPNE

AULNAY - MONTREUIL - MONTFERMEIL

BIEN PLUS
QU'UN DON

Votre générosité
au  de l'hôpital



NOS PROJETS : VOS PROJETS !

Le fonds de dotation s'engage en faveur de la qualité des soins et du confort du patient. Il souhaite accompagner les évolutions des prises en charge pour permettre à tous de bénéficier des progrès médicaux au sein d'établissements modernes, évolutifs et performants.

Chaque projet financé est ainsi retenu pour son caractère innovant et les bénéfices directs qu'il apporte aux patients et à leurs proches autour de **8 axes majeurs** :

- L'amélioration de la prise en charge des patients
- L'amélioration des espaces de vie et de l'accueil des patients
- Le développement de la recherche et de l'innovation médicale
- Le soutien aux investissements de pointe
- L'accompagnement des patients vulnérables
- La sensibilisation aux problématiques de développement durable
- La prévention et l'éducation à la santé
- Le soutien à la parentalité

"Parce que l'hôpital de demain se construit dès aujourd'hui"

CHAQUE DON COMPTE !

Action solidaire, le mécénat est avant tout un geste de générosité. Vous êtes nombreux à nous témoigner votre reconnaissance et à souhaiter nous aider, pour soutenir de nouveaux projets ou pour remercier les équipes qui s'engagent au quotidien auprès des patients.

Pour faciliter vos démarches, vous avez désormais la possibilité de transformer vos impôts en un levier utile à la santé de tous !



Chaque don de particulier en faveur du Fonds de dotation des hôpitaux GPNE fera l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 66% du don*.

A titre d'exemple, un don de 100€ vous revient réellement à 44€. Vous recevrez pour cela un reçu fiscal qui vous sera adressé par le Fonds de dotation.

* dans la limite de 20% du revenu imposable.
(Article 200 du Code Général des Impôts).

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON ?

Quel qu'en soit le montant, vous avez la possibilité d'adresser votre don par chèque ou virement bancaire.

N'hésitez pas à nous solliciter !

Vos interlocuteurs :

- Anissa TALEB
antaleb@ch-montfermeil.fr
- Sophie VILLATTES - 01 49 20 72 20
sophie.villattes@chi-andre-gregoire.fr

Les équipes des hôpitaux GPNE vous remercient pour votre soutien !



À joindre à votre chèque établi à l'ordre de :
Fonds de dotation Hôpitaux GPNE
10 avenue du Général Leclerc
93170 Montfermeil

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Souhaite adresser un don au Fonds de dotation des hôpitaux GPNE d'un montant de _____ €

Je souhaite que ce don soit affecté au financement de projets en faveur de :

- L'amélioration de la prise en charge des patients
- L'amélioration des espaces de vie et de l'accueil des patients
- Le développement de la recherche et de l'innovation médicale
- Le soutien aux investissements de pointe
- L'accompagnement des patients vulnérables
- La sensibilisation aux problématiques de développement durable
- La prévention et l'éducation à la santé
- Le soutien à la parentalité

Je laisse le Fonds libre de l'attribution de ce don

Votre don peut nous être adressé :

- par chèque établi à l'ordre du Fonds de dotation – Hôpitaux Gpne
- par virement bancaire avec le libellé « FDD – hôpitaux Gpne » sur le RIB : FR76 1751 5900 0008 0144 4494 279

Je souhaite recevoir par voie électronique la lettre d'information du Fonds de dotation des hôpitaux GPNE

Date : / / /

Signature